



CTB



Projets RWA 0503311 – RWA 060411T - RWA 0806411

PEPAPS

Programme d'Eau Potable et Assainissement – Province du Sud

27 FEB 2013

PROCES VERBAL DU RAPPORT FINAL DU PEPAPS 1

INTRODUCTION

Conformément à la décision du 11^{ème} comité de concertation concernant le rapport final du PEPAPS 1, le projet PEPAPS a signé le rapport et le transmet aux différents membres du comité de concertation, pour approbation.

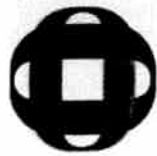
Préparé par :

Institution	Nom	Fonction	Signature
PEPAPS	Goretti Buhiga	Directrice de l'intervention	
PEPAPS	Ahmed Benhamouche	Délégué à la cogestion	

DECISION DU COMITE DE CONCERTATION

Le comité de concertation approuve le rapport final PEPAPS 1 dans sa version ci-jointe, signée.

Institution	Nom	Fonction	Signature
EWSA	James Sano	Deputy Director, in charge of Water and Sanitation	
MINAFFET	Benjamin Nzeyimana	Western Europe Desk Officer	
MINECOFIN	Jean Damascène Bizumuremyi	Infrastructures Specialist	
CTB / BTC	Anne Pierre Mingelbier	Program Officer BTC Rwanda	
EU Delegation	Olivier Machiels	Program Officer - Rural Development	
Southern Province	Alfred Bikomo	Director of Development Programs	



CTB

**AGENCE BELGE
DE DÉVELOPPEMENT**



RAPPORT FINAL PEPAPS 1

**PROGRAMME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE EN MILIEU
RURAL**

PROVINCE DU SUD

**DISTRICTS DE
NYARUGURU – HUYE – GISAGARA**

JANVIER 2007 – NOVEMBRE 2011



INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION

Pays: Rwanda
 Secteur et sous –secteur CAD: 14020 Eau potable et assainissement - système à grande échelle
 Institution nationale ou régionale chargée de l'exécution: EWSA
 Agences d'exécution: Cooperation Technique Belge
 Nbre d'experts en coopération internationale de la CTB: 1
 Durée de la prestation (selon AS/CS): 48 mois
 Date de démarrage de la prestation:
 Selon AS/CS: 27/11/2005
 Effective: 15/01/2007
 Date de clôture de la prestation: 27/11/2011
 Selon AS/CS : 27/11/2009
 Effective : 27/11/2011
 Modalités de gestion de la prestation: cogestion
 Budget total de la prestation: 5 872 000 EUR
 Période couverte par le rapport: 72 mois

Annexes	Oui	Non
1. Résumé des résultats	X	
2. Etat des recettes et dépenses de l'année sous revue	X	
3. Taux de déboursement de la prestation	X	
4. Personnel de la prestation	X	
5. Sous-traitance et appels d'offres	X	
6. Equipements	X	
7. Formations	X	
8. Bailleurs de fonds	X	

M J

1^{ERE} PARTIE : APPRECIATION

Appréciez la pertinence et la performance de la prestation en utilisant les appréciations suivantes:

- 1.- Très satisfaisant
- 2. - Satisfaisant
- 3. - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
- 4. - Non satisfaisant
- X. - Sans objet

Inscrivez vos réponses dans la colonne correspondant à votre rôle dans l'exécution de la prestation :

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERTINENCE¹ (cf. PRIMA, §70, p.19)		
1. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement?	1	1
2. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement?		
Indiquez votre score par rapport aux trois thèmes ci-dessous :		
a) Genre		a) 2
b) Environnement		b) 3
c) Economie sociale		c) 3
	1	

¹ Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

M 2

	2	
	1	
3. Les objectifs de la prestation étaient-ils toujours pertinents ?	1	2
4. La prestation a-t-elle répondu aux besoins des groupes cibles?	1	2
5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'est-elle appuyée sur les organes locaux d'exécution appropriés?	2	3
6. La prestation a-t-elle été satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficience)	2	2
<ul style="list-style-type: none"> Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais) 	2	2

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERFORMANCE² (PRIMA, §71, pp.19-20)		
1. Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs ³ ? (efficacité)	2	2
2. Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité)	2	2
<ul style="list-style-type: none"> Les modalités de gestion de la prestation ont-elle été appropriées? (efficacité) 	2	2
4. Les ressources de la prestation ont-elles été suffisantes sur le plan de (efficience) :		
a. Ressources financières?		

² Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficience, respect des délais et qualité du personnel).

³ voir annexe 1 pour plus de détails.

M J

b. Ressources humaines ?	4	4
c. Matériel et équipements ?	2	3
	2	2
5. Les ressources de la prestation ont-elles été utilisées efficacement et optimisées pour obtenir les résultats attendus? (efficience)	2	2
6. La prestation a-t-elle été satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficience)	1	3
• Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais)	2	3

M J

Indiquez votre appréciation globale de la prestation *en utilisant les appréciations suivantes*:

- 1 - Très satisfaisant
- 2 - Satisfaisant
- 3 - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
- 4 - Non satisfaisant
- X - Sans objet

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Appréciation globale de la prestation	2	2

Expliquez les raisons de votre appréciation, qui peut dépasser le cadre strict des critères de pertinence et de performance ci-dessus et être différente de l'appréciation donnée pour ceux-ci.

Commentaires du Responsable national de l'exécution :

Les propositions faites lors de la formulation concernant la réhabilitation des conduites à 30% s'est révélée sous estimée car les études détaillées avaient prévu la réhabilitation à 100%.

Cette situation a eu pour conséquence que toute la population ciblée n' a pas été approvisionnée en eau potable. Cependant, l'obtention du budget complémentaire (PEPAPS UE et PEPAPS 2) a permis d' augmenter sensiblement le nombre de bénéficiaires .

Commentaires du Responsable CTB de l'exécution:

Pertinence :

Le projet s'inscrit bien dans le cadre de la vision 2020 du gouvernement rwandais (100% d'accès à l'eau potable d'ici 2020) qui ont été ramené à 2017 .Les problématiques assainissement et hygiène ont été maintenues au niveau du projet PEPAPS sur les budgets PEPAPS UE et PEPAPS 2. L'approche reste cohérente.

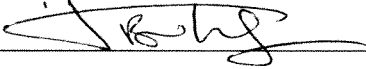
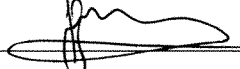
Efficacité :

Les objectifs sont atteints dans la mesure du possible. Les hypothèses de départ n'ont pas toutes été vérifiées (notamment le niveau de dégâts attendu sur les réseaux à réhabiliter) et le nombre de bénéficiaires mentionné lors de la formulation n'a donc pas pu être atteint. Cela n'est pas dû à un manque d'efficacité de la prestation, qui au contraire s'est adaptée à la réalité du terrain.

Handwritten marks: a large '4' and a smaller '2'.

Planning d'exécution :

le démarrage effective du projet a eu lieu une année après celle de la convention spécifique. Le projet a été prolongé de deux ans suite aux retards constatés dans les procédures de passation de marchés et dans l'exécution des travaux. L'appréciation globale de la prestation est satisfaisante.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
BULTICPA Gareth 	BENHAMOUCHE AHMED  Délégé Gestion

2^E PARTIE : RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION

1 Si nécessaire, décrivez l'objectif Spécifique et les Résultats Intermédiaires de la prestation, tels que mentionnés dans le document de projet ainsi que les changements opérés (quand, comment et pourquoi)

Contexte local de l'approvisionnement de l'eau potable:

La majorité des réseaux concernés par le projet date des années 1980 et n'a jamais bénéficié de travaux de réhabilitation. Ces réseaux sont en panne depuis de nombreuses années et certaines sources sont même complètement taries. Avant les réalisations du projet PEPAPS, les populations se ravitaillaient en eau soit directement aux sources, aménagées ou non, situées dans les vallées et en général loin des habitations, soit aux marécages et aux rivières.

L'objectif global du programme est de « Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales des districts de Nyaraguru, Huye et Gisagara en Province du Sud ».

L'objectif spécifique du programme est « d'améliorer de façon durable l'approvisionnement en eau potable et les conditions d'hygiène des populations rurales de 3 Districts (Nyaruguru, Huye et Gisagara) de la Province du Sud »

La stratégie d'intervention du projet s'est développée selon trois axes :

1. le développement des infrastructures d'AEP par la réhabilitation des réseaux d'eau existant (gravitaire ou pompage) dont les zones de captage sont réévaluées et protégées, ainsi que la réalisation de nouveaux réseaux (gravitaire ou pompage) pour des zones non desservies.
2. l'appui institutionnel et le renforcement des capacités techniques et de gestion des opérateurs et des cadres des districts afin d'assurer la durabilité des réseaux réhabilités ou neufs.
3. le développement des infrastructures d'assainissement et la sensibilisation à l'hygiène par la construction de latrines publiques et le développement d'un partenariat avec les directions de la santé au niveau des districts.

Les résultats attendus sont les suivants :

Le programme vise à assurer l'accès à l'eau saine pour une population d'environ 190.000 personnes. Il comprend trois résultats principaux :

(R1) La desserte en eau potable est améliorée ;

(R2) La maintenance et la gestion des réseaux d'AEP sont améliorées ;

(R3) les conditions d'hygiène et d'assainissement sont améliorées.

2 Dans quelle mesure l'objectif spécifique de la prestation a-t-il été atteint, en fonction des indicateurs retenus

Objectif spécifique	Indicateurs de l'objectif spécifique	Sources de vérification	Risques et hypothèses
Améliorer de façon durable l'approvisionnement en eau potable et les conditions d'hygiène des populations rurales de 3 Districts (Nyaruguru, Huye, Gisagara) de la Province du Sud	<ul style="list-style-type: none"> • Volume d'eau potable mise à disposition des populations • Nombre de maladies d'origine hydrique 	Statistiques des services de l'eau de la Province du Sud et des 3 Districts Statistiques des hôpitaux et dispensaires ruraux	La paix et la stabilité sont assurées

• Volume d'eau potable mise à disposition des populations

Ouvrages (lot)	Date réception provisoire	Nombre de jours écoulés depuis la mise en service des ouvrages	Débit instantané des ouvrages (l/s)	Débit journalier des ouvrages (m3/j)	Volume d'eau mis à la disposition des populations au 26/11/2011 depuis la mise en service des ouvrages (m3)
Lot A2	24/08/2010	459	6.31	545	250,155
Lot A3	24/08/2010	459	3.99	345	158,355
Lot B1	14/10/2011	43	2.75	238	10,234
Lot B2c	30/09/2011	57	7.41	640	36,480
TOTAL		1018	20.46	1768	1,799,824

7 1

Le projet a donc fournit près de 1 800 000 mètres cube d'eau potable à une population bénéficiaire totale de 74 087 personnes, soit plus de 24 000 litres par personne (environ 1200 jerrycans de 20 litres par personne).

- **Nombre de maladies d'origine hydrique⁴**

Le nombre de cas de maladies d'origine hydrique a été relevé dans les centres de santé et dispensaires de la zone d'intervention du projet limitée aux secteurs où le projet à installé des infrastructures d'adduction AEP. Il s'agit des centres de santé de Karama et Simbi situés dans le district de Huye et du centre de santé de Kabilizi dans le district de Nyaruguru.

Dans ces deux districts, les infrastructures AEP installées par le projet n'ont été mises en service qu'a la fin du premier semestre 2010. Aussi les statistiques concernant le nombre de cas de maladies d'origine hydrique n'ont été considérées que pour les années 2010 et 2011, l'année de référence étant 2009 où encore aucune infrastructure AEP n'avait été mise en service par le projet.

Les statistiques issues des centre de santé cites précédemment sont résumées dans le tableau suivant :

	2009	2010	2011
Nombre de cas de maladies d'origine hydrique ⁵	18,885	9,307	6,772
Population cible ⁶	53,200	53,117	50,720
% prévalence	35.49%	17.52%	13.35%

L'analyse des données sanitaires issues des centres de santé montre une baisse significative de 22.14% du nombre de cas de maladies d'origine hydrique entre 2009 et 2011 sur la zone d'intervention du projet PEPAPS 1.

⁴ Diarrhée, cholera, parasitoses intestinales, dysenteries, amibes et bilharziose.

⁵ Les données de 2009 ont été extrapolées à partir des seules données disponibles du premier trimestre.

⁶ Les données de population cible de 2009 n'étant pas disponibles, elles ont été extrapolées à partir de celles de 2010 et 2011.

Cependant l'accès à l'eau potable n'explique pas à lui seule ce résultat plus que prometteur. Il faut y voir davantage une combinaison de facteurs synergiques. En effet, il est fort probable que de meilleures pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement, en conjugaison avec un accès à une eau de meilleure qualité, ont permis d'atteindre ce résultat.

3 Dans quelle mesure les résultats intermédiaires de la prestation ont-ils été atteints, en fonction des indicateurs retenus ?

Le projet s'articule autour de trois résultats principaux :

3.1 Résultat R1

R1. La desserte en eau potable est améliorée.

Pour pouvoir atteindre ce résultat, les activités réalisées sont les suivantes :

- Réalisation des études techniques et suivi des travaux aux réseaux des AEP.
- Réalisation et renforcement des réseaux d'AEP existants (300 km) et construction des nouveaux réseaux d'AEP (80 km).

Résultats	Indicateurs de Résultats	Sources de vérification	Risques et hypothèses
R1. La desserte en eau potable est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bénéficiaires des AEP dans les 3 Districts • Mètre des systèmes d'adduction d'eau réhabilités et neufs réalisés par le projet • Nombre de Bornes fontaines réalisées par le projet 	<p><i>Statistiques des services de l'eau de la Province du Sud et des 3 Districts</i></p> <p><i>Rapports d'exécution du projet</i></p>	La gestion et la maintenance des systèmes d'AEP sont durablement assurées

Les études techniques de niveau APD ont été lancées en mars 2007 par le bureau d'études SHER. Des lors, l'équipe de projet PEPAPS, en collaboration avec les districts d'intervention, a procédé à identification des adductions d'eau potable à réhabiliter et construire.

Des réunions au niveau des cellules administratives et des secteurs, en collaboration avec le personnel du projet PEPAPS, ont permis d'impliquer les bénéficiaires dans le choix des sites d'implantation des futures bornes fontaines.

Les informations concernant l'emplacement des nouveaux sites d'agglomération au sein des cellules/secteurs ont été collectées et les doléances et propositions des bénéficiaires ont été

M J

prises en considération lors des études. Des réunions de restitution ont permis de donner un feedback aux bénéficiaires sur l'ensemble des décisions prises.

Les études réalisées sur PEPAPS I ont porté sur 700 km de réseaux regroupés en trois lots (A, B et C). Les dernières études ont été finalisées au mois de juin 2010.

- Nombre de bénéficiaires des AEP dans les 3 Districts

Le nombre total de bénéficiaires sur l'ensemble des trois districts est de 74,077. Ce chiffre ne représente que 39% de l'objectif mentionné dans le DTF (190,000). Les causes de cet écart sont exposées dans la troisième partie du présent rapport.

- Mètre des systèmes d'adduction d'eau réhabilités et neufs réalisés par le projet

Initialement, le DTF prévoyait la réhabilitation et le renforcement de 30% des 300 km de conduites des réseaux d'AEP existants ainsi que la construction de 80 km de conduites de nouveaux réseaux d'AEP, soit un linéaire total de conduites de 180 km.

Les premières études de terrain menées par SHER ont révélé que les adductions d'eau qu'il était prévu de réhabiliter étaient nettement plus dégradées que prévu initialement. Le pourcentage de remplacement à prévoir a été alors estimé de 90 à 100% (contre 30% estimés lors de l'identification du projet).

Finalement, en tenant compte des limites budgétaires, le projet a réalisé un linéaire total de 221 km de conduites, dont une grande partie de réhabilitation.

- Nombre de Bornes fontaines réalisées par le projet

Le projet a construit 254 bornes fontaine à deux robinets, soit en moyenne une borne fontaine pour 290 personnes.

Le tableau suivant fournit le détail des réalisations par district et par lots de marchés.

Districts	Lots	Longueur de conduites en km	Nombre de Bénéficiaires	Nombre de bornes fontaines
Huye	A2	34,8	14 112	59
Nyaruguru	A3	79,4	15 728	60
Nyaruguru	B2C	83,3	33 696	100
Gisagara	B1	23,5	10 541	35
Total		221.2	74 077	254

M J

3.2 Résultat R2

R2. La maintenance et la gestion des réseaux AEP sont améliorés de façon durable.

Pour atteindre ce résultat, les activités prévues étaient les suivantes :

- Etudes et approbation des modalités de gestion des AEP
- Formation des membres et dirigeants des AUE.
- La formation technique et financière des opérateurs privés, des cadres techniques des Districts et de la province.

Résultats	Indicateurs de Résultats	Sources de vérification	Risques et hypothèses
R2. La maintenance et la gestion des réseaux d'AEP sont améliorées de façon durable	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'associations d'usagers fonctionnels• Durée des pannes et délais d'intervention	Statistiques des services de l'eau de la Province du Sud et des 3 Districts	Les moyens financiers des populations bénéficiaires sont suffisants pour le paiement du service durable de l'eau

- Nombre d'associations d'usagers fonctionnels

Les Associations des Usagers de l'Eau (AUE) n'ont encore pas été mises en place dans le cadre de ce projet. La formation des membres et dirigeants des AUE sera réalisée lors de l'exécution du PEPAPS 2 car il n'était pas possible de mettre en place ces comités avant la fin des travaux de réhabilitation de PEPAPS 1.

En 2004, la politique sectorielle adoptée par le Gouvernement a été aménagée, pour tenir compte des difficultés rencontrées par les AUE⁷ pour gérer des systèmes complexes. La stratégie nationale confirme le rôle des districts comme maîtres d'ouvrages, mais leur recommande de ne pas gérer les réseaux en régie directe et de déléguer leur gestion des réseaux à des OP (opérateurs privés).

Cette politique précise bien que la définition de la stratégie du secteur incombe à l'Etat, les infrastructures hydrauliques mises en place appartiennent aux districts. La gestion du patrimoine et le contrôle de l'exploitation reviennent également à ces derniers.

⁷ Association des Usagers de l'Eau

M
h

Suite a une étude publiée en 2008 par la Banque Mondiale recommandant la gestion des réseaux d'eau potable par les opérateurs privés, le gouvernement rwandais a décidé de généraliser ce mode de gestion à l'ensemble du pays.

Pour assurer la durabilité des infrastructures d'eau potable réhabilitées sur PEPAPS I, et en accord avec la politique nationale de gestion de ces infrastructures, la gestion des réseaux est assurée au travers d'un contrat de gestion octroyé par les districts à des opérateurs privés dans le cadre d'un Partenariat Public Privé (PPP).

Actuellement, la gestion des adductions d'eau potable construites par PEPAPS est assurée par quatre opérateurs privés ayant signé un contrat de gestion avec les districts respectifs. Deux premiers contrats de gestion ont été signés en août 2010 pour les lots A2 et A3. Les deux autres ont été signés en septembre 2011 pour les lots B1 et B2C. Certains réseaux ont déjà été réceptionnés provisoirement en Septembre 2011 en présence des gestionnaires.

Dans le cadre de PEPAPS 2, il est prévu de solliciter les services d'un consultant afin d'assurer la formation de ces opérateurs privés en matière de gestion technique et financière.

- Durée des pannes et délais d'intervention

Il n'y a pas eu d'évaluation de la durée réelle des pannes et des délais d'intervention mais les contrats stipulent que : « l'opérateur privé interviendra sur le site dans un délai maximum de 48 heures et réparera la panne dans un délai maximum d'une semaine (à l'exception des interventions nécessitant le relevage de la pompe dont le délai de réalisation ne peut être garanti). Au delà d'une semaine d'interruption de la distribution d'eau, l'opérateur se doit d'assurer la continuité du service, par exemple, en fournissant un groupe électrogène ou une pompe de secours.

3.3 Résultat R3

R3. Les conditions d'hygiène et d'assainissement sont améliorées

- Réalisation des études techniques et du suivi des travaux aux latrines publiques
- Travaux d'exécution des latrines publiques (50)
- Des campagnes d'hygiène et d'assainissement sont lancées

Résultats	Indicateurs de Résultats	Sources de vérification	Risques et hypothèses
R3. Les conditions d'hygiène et d'assainissement sont améliorées	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de latrines publiques construites 	Rapports d'exécution du projet	Les organisations bénéficiaires assurent l'entretien des latrines

Ce résultat n'est plus à considérer dans le cadre du projet PEPAPS 1 car la totalité des activités concernées ont été reportées sur les budgets PEPAPS UE et PEPAPS 2.

4 Décrivez le système de suivi-évaluation qui a été mis en place lors de la mise en œuvre de la prestation.

Le système de suivi évaluation mis en place par le projet repose sur quatre volets :

- Une enquête de situation initiale, ou Baseline Survey
- Les enquêtes annuelles de Suivi Evaluation
- Une évaluation a mi-parcours (MTR)
- Une évaluation finale

Baseline Survey

En 2009, une Baseline Survey a été réalisée par le bureau d'études CESS. Cette étude a porté sur 1750 ménages des trois districts d'intervention du projet. Cette étude a notamment permis de constater que seulement 6% des ménages enquêtés utilisaient de l'eau puisée à une borne-fontaine.

Enquêtes annuelles Suivi Evaluation

Un système de suivi et évaluation annuel a été mis en place. La première enquête, réalisée en 2010, a porté sur un échantillon représentatif de 383 ménages et visait à quantifier l'impact que l'accès à l'eau potable avait sur la vie des bénéficiaires. Une seconde enquête, portant sur 1077 ménages, a été démarrée en novembre 2011.

L'enquête Suivi Evaluation de 2010 a montré que 19% des ménages enquêtés utilisaient de l'eau puisée à une borne-fontaine, soit une augmentation de 13% par rapport au résultat de la Baseline Survey de 2009.

Evaluation mi-parcours

Une évaluation à mi-parcours a été réalisée en 2010 dans l'objectif de faire des recommandations qui ont permis au projet de réajuster les activités pour la période restante. Les recommandations de cette évaluation ont été suivies en grande partie.

Evaluation finale

Une évaluation finale du projet est prévue pour l'année 2013. Cette évaluation concernera le projet PEPAPS dans sa globalité (PEPAPS 1, PEPAPS UE et PEPAPS2)

7 2

3E PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES

1 Quels sont les problèmes et questions majeurs qui ont influencé l'exécution de la prestation et comment la prestation a-t-il tenté de les résoudre ?

Les études et élaboration des dossiers d'appels d'offre pour la réalisation des travaux de réhabilitation ont connu les changements suivants par rapport à la formulation initiale du DTF:

- a) La durée des études a été plus longue que prévue ce qui a eu pour conséquence de retarder la phase d'exécution initialement programmée pour avril 2008, a début Juillet 2009
- b) Pour pallier a ce retard, le projet a pris plusieurs mesures correctrices, a savoir :
 - Le phasage des études, afin de permettre le lancement des premiers DAO dans les meilleurs délais,
 - La prolongation de la durée du projet. Suite à un échange de lettres entre la partie Belge et la partie Rwandaise, la durée du projet a été prolongée de deux ans, repoussant ainsi la date de clôture du projet au 26/11/2011.
- c) Le cout des études détaillées et suivi des travaux s'est avéré plus élevé que prévu initialement par le budget du DTF

Afin d'absorber ce surcoût, une modification budgétaire a été nécessaire. La ligne budgétaire relative aux études a été augmentée de 627 500 EUR, passant ainsi de 236 000 EUR à 863 500 EUR.

Cette modification budgétaire a eu pour conséquence de diminuer le volume des travaux de construction et de réhabilitation des réseaux d'eau potable.

- d) Dans le cadre du Partenariat Public Prive (PPP) adopté par le gouvernement Rwandais, la mise en place du système de gestion privée des réseaux d'eau potable a connu quelques disfonctionnements en termes de délais et de suivi.

En effet, la passation des marchés, le recrutement des opérateurs privés ainsi que le suivi des contrats de gestion signés entre les opérateurs privés et le district relève entièrement de la responsabilité du district. Cependant ce dernier, par manque d'un personnel qualifié suffisant, a connu des difficultés à jouer efficacement son rôle.

En appui aux districts, le projet a procédé au recrutement d'un agent chargé de suivre la gestion de ces réseaux d'eau potable. Actuellement, ce suivi se fait efficacement et régulièrement.

7 8

2 Quelles sont les causes des écarts par rapport aux résultats attendus ?

R 1 : Amélioration de la desserte en eau pour 190 000 personnes

Le projet a touché 74077 bénéficiaires directs, soit 39% seulement de la population cible. Les causes de cet écart sont les suivantes :

- L'identification du PEPAPS a été réalisée par le bureau SHER en octobre 2005, assez sommairement et sans diagnostic préalable des adductions de la zone. Le service de l'eau dans la région était alors très dégradé et la priorité a été accordée à la réhabilitation des adductions d'eau qui en avaient bien besoin et à la construction d'adduction supplémentaire. Lors de l'identification et de la formulation du projet, l'estimation du volume des travaux nécessaires pour restaurer le service de l'eau a été faite sur la base de 300 km d'adductions d'eau à réhabiliter à 30%. Cependant, suite aux études détaillées réalisées ultérieurement par le même bureau d'études, il est apparu que 90 à 100 % des conduites nécessitaient un remplacement complet. Le linéaire de nouvelles conduites a donc été diminué proportionnellement, réduisant par la même occasion, le nombre de bénéficiaires du projet.
- La conduite principale d'un réseau de renforcement (réseau 00 renforcement Nord) a été exécutée sur le budget PEPAPS1. Bien qu'indispensable au transfert hydrique d'une zone vers une autre, cette conduite ne dessert aucun bénéficiaire. En revanche, les conduites secondaires qui desserviront directement un grand nombre de bénéficiaires seront exécutées sur le budget PEPAPS 2.
- Estimation sommaire du nombre de bénéficiaires lors des phases d'identification et de formulation du projet PEPAPS 1. Une actualisation du nombre des bénéficiaires tenant compte des résultats des études détaillées est prévue dans le cadre de PEPAPS 2.

R2 : Amélioration de façon durable de la maintenance et la gestion des réseaux d'AEP

Ce résultat n'est pas complètement atteint, notamment parce que les autorités du district et les autorités locales ne se sont pas suffisamment impliquées dans le suivi régulier de la gestion des réseaux d'AEP. Le projet a apporté un appui dans la procédure de recrutement des opérateurs privés qui ont signé un contrat de gestion des réseaux d'AEP avec les districts. A la réception provisoire des réseaux, les opérateurs privés ont directement commencé la gestion des réseaux d'AEP. Il est prévu de renforcer ce volet dans le cadre de PEPAPS 2 par le recrutement d'un Expert dans le domaine.

R3 : Amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement

L'attribution d'un budget additionnel de l'Union Européenne (Water Facility) a permis le transfert des activités hygiène et assainissement initialement prévues sur PEPAPS 1 vers ce nouveau budget. Les résultats attendus en termes de sensibilisation et assainissement sont donc « Non Applicables » sur PEPAPS 1, mais maintenus au sein du projet PEPAPS (PEPAPS UE et PEPAPS 2).

7 2

3 Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de la prestation? Faites une réponse détaillée sur les plans de l'impact et de la durabilité des résultats

R 1 : Amélioration de la desserte en eau pour 190 000 personnes

1. Le choix du projet a été de renforcer et réhabiliter les réseaux gravitaires qui reviennent moins chers que des réseaux par pompage. L'entretien de ces réseaux reste relativement peu coûteux et ces derniers peuvent être gérés de façon durable par des opérateurs privés locaux ayant des capacités techniques et financières limitées.
2. Actuellement, une base de données d'eau potable est en cours de réalisation par EWSA. Cette base de données pourra servir aux projets futurs afin d'obtenir des données fiables et éviter des écarts entre la prévision et l'exécution
3. Dans le cadre d'une bonne planification en matière d'eau potable, le projet a fait une proposition d'élaboration d'un plan directeur d'approvisionnement en eau potable. Une fois ce plan directeur finalisé, il sera plus facile par la suite d'identifier, planifier et mettre en œuvre des projets AEP.
4. Etant donné le passage d'un habitat dispersé vers un habitat regroupé en milieu rural, il est très important de tenir des réunions d'information avec les bénéficiaires pour faire le choix définitif de l'emplacement des futures bornes fontaines.

R2 : la maintenance et la gestion des réseaux d'eau potable sont améliorées

1. Le projet a sélectionné des sources d'altitude élevée et privilégie les adductions gravitaires, pour faciliter la gestion pérenne des systèmes, limiter les charges d'exploitation et donc le prix de l'eau (ce qui facilitera l'accès au service pour les ménages à revenus modérés).
2. La durabilité des résultats du projet repose essentiellement sur la mise en place d'un système de gestion robuste et efficace, qui garantit le bon entretien et la réparation des infrastructures AEP. En effet, le projet contribue à la politique nationale de mise en place d'opérateurs privés, recrutés par les districts de manière transparente. Il n'est pas prévu de recruter un opérateur privé pour chaque adduction, mais plutôt de regrouper la gestion de plusieurs adductions dans un même contrat. Cette démarche est tout à fait justifiée, car le chiffre d'affaires généré par la plupart des adductions prises séparément sera très faible et donc insuffisant pour motiver un véritable professionnel. Le projet a apporté son assistance aux districts pour le recrutement et la supervision des Opérateurs Privés. Dans cette logique d'appui aux districts, le projet a recruté un agent chargé de faire le suivi de la gestion des réseaux. Cet agent a également supervisé l'élection des comités de suivi de gestion parmi les bénéficiaires. En vue du renforcements des capacités des opérateurs privés et des agents du district, il est prévu d'organiser des formations à la gestion technique et financière. Ces formations seront réalisées dans le cadre de PEPAPS 2

R3 : les conditions d'hygiène et d'assainissement sont améliorées

Les activités prévues pour atteindre ce résultat ont été réalisées sur le budget de PEPAPS UE.

4 Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de la prestation? Faites une réponse détaillée sur les plans de l'impact et de la durabilité des résultats

R 1 : Amélioration de la desserte en eau pour 190 000 personnes

A l'avenir, les formulations de projet devront être réalisées sur la base d'hypothèses plus réalistes, notamment en termes de résultats à atteindre. L'organisation des entreprises qui exécutent les marchés AEP est à améliorer. Souvent, les travaux ne sont pas terminés dans les délais contractuels à cause du manque d'organisation des entreprises de construction et de surveillance des travaux.

R2 : la maintenance et la gestion des réseaux d'eau potable sont améliorées

La passation des contrats de gestion devront être anticipées afin que les opérateurs privés soient opérationnels au moment des réceptions techniques et provisoires. Le suivi de la mise en œuvre de la prestation par les autorités locales de la zone d'intervention (districts et secteurs) est à améliorer, notamment en ce qui concerne la gestion déléguée à des opérateurs privés.

5 Selon vous, comment la prestation a-t-elle été perçue par les groupes cibles ?

Les activités de réhabilitation/construction des AEP effectuées sur PEPAPS I ont répondu à un réel besoin des bénéficiaires. Pour preuve, il suffit de constater que la direction du projet PEPAPS continue de recevoir de nouvelles demandes d'approvisionnement en eau potable des zones non encore desservies par le projet.

Par ailleurs, les résultats de l'enquête suivi et évaluation 2010 montrent que la consommation journalière par personne a considérablement augmenté. En effet, en 2009, 35% des ménages utilisaient moins de 5 litres par jour par personne. Cette proportion a chuté à 7% en 2010. Actuellement, 16% des ménages consomment 20 litres d'eau et plus par jour et par personne. En 2009, la proportion n'était que de 7%.

L'enquête suivi évaluation de 2010 a également montré que 78% des ménages enquêtés s'approvisionnent pour l'eau de boisson à une BF ou à une source aménagée.

Il est donc notable que les groupes cibles apprécient l'approvisionnement en eau potable d'autant plus qu'il y avait des années que les réseaux d'eau potable existants ne fonctionnaient plus

Par ailleurs, le choix de la zone d'intervention du projet avait tenu en considération le besoin en eau potable exprimé par la population lors de l'élaboration des anciens plans de développement des districts en 2003.

Cependant, certains bénéficiaires ont exprimé des réserves. Il semble que la distance de 500 mètres à parcourir jusqu'à la borne fontaine reste toujours considérable et les bénéficiaires ne souhaiteraient n'avoir à parcourir que 200 mètres. Cependant, ce souhait est difficilement réalisable dans le cadre d'un habitat aussi dispersé. En revanche, dans le cas des villages groupés, les populations sont satisfaites de l'emplacement des bornes fontaines

Certains villages situés sur les sommets des collines n'ont pas été desservis en eau potable car les réseaux d'eau potable réalisés sont gravitaires et ne peuvent alimenter que les villages situés en aval des sources.

Une autre réserve exprimée par la population est que le service de l'eau potable est payant. A cause des faibles revenus d'une grande partie de la population en milieu rural, certains ménages, bien que situés dans la zone intervention du projet, continuent de s'approvisionner en eau à des sources inadéquates (sources aménagées ou non, marais, etc.).

6 Quels ont été les résultats du suivi-évaluation ou du monitoring et des éventuels audits et contrôles? Comment les recommandations de ceux-ci ont-elles été prises en compte ?

- Evaluation mi-parcours

Une évaluation a mi-parcours a été réalisée en février 2010 dont les recommandations principales et les mesures de suivi sont rappelés ci-dessous.

- Recommandation pour la cellule alimentation en eau potable

Organiser, au démarrage du chantier, une visite complète du futur réseau, en présence de l'entreprise et du bureau de contrôle, pour arrêter l'implantation finale de tous les ouvrages de génie civil (regards, bornes fontaines, réservoir) et fixer les derniers choix, en tenant compte des contraintes de terrain. Ces choix seront décrits dans un rapport d'implantation à préparer par le bureau de contrôle.

- Recommandation pour la cellule d'appui à la gestion des réseaux d'eau potable

Il a été recommandé que le projet fournisse un appui en 2011 et 2012 aux Districts pour l'administration des contrats (sous la forme d'un expert national, chargé du suivi des contrats d'Opérateurs Privés de la Province du Sud et rattaché à RURA⁸). La recommandation a été suivie en partie : la personne a été recrutée mais elle n'est pas rattachée à RURA.

- Recommandation pour la passation des marchés

Les marchés de moins de 100 millions de FRw pourraient être traités au niveau des districts (plutôt qu'à celui du gouvernement central). Les districts mettent en œuvre des procédures de marchés publics plus légères et surtout, ils en assurent le suivi par eux-mêmes. Un tel aménagement pourrait être décidé en Comité de Concertation. Cette recommandation n'a pas fait l'objet de suivi.

- Comité Technique de Suivi

- Recommandations du Comité Technique de Suivi sur l'enquête de suivi-évaluation 2010

Suite à la Baseline réalisée en 2009, et grâce au système de suivi-évaluation mis en place, PEPAPS fait une actualisation annuelle de son enquête de suivi et évaluation. La dernière date de 2010 et les résultats obtenus ont été présentés à l'ensemble des partenaires du Comité Technique de Suivi (CTS). PEPAPS a pris en considération l'ensemble des recommandations émises par le CTS. Une seconde enquête était en cours de réalisation début octobre 2011.

Le Représentant de l'Union Européenne a recommandé au PEPAPS de ne pas comparer systématiquement les résultats de la Baseline Study de 2009 avec ceux de l'enquête de suivi évaluation de 2010 car la taille des échantillons est différente, cela pouvant créer un biais lors de

⁸ Rwanda Utilities Regulatory Agency

l'analyse comparative. En effet, la Baseline Study a été réalisée auprès d'un échantillon de 1750 ménages pris dans les trois districts d'intervention tandis que l'enquête de 2010 a été menée auprès de 386 ménages des districts Huye et Nyaruguru, le district de Gisagara n'étant pas pris en compte dans l'étude.

Par ailleurs, les participants du Comité Technique de Suivi se sont étonnés de ne pas voir figurer les données des centres de santé dans le rapport de suivi et évaluation 2010. La raison étant que seulement deux centres de santé étaient alimentés en eau potable par le projet lors de l'enquête. Lors de la prochaine enquête en 2011, ce sont 19 centres de santé qui devraient être alimentés par les AEP réhabilités par PEPAPS et qui seront de fait inclus dans l'enquête.

- Commentaires du projet PEPAPS

➤ **En matière d'amélioration de la desserte en eau**

Le projet PEPAPS doit renforcer ses activités de sensibilisation afin que les bénéficiaires consomment davantage d'eau pour la boisson. Il est en effet constaté que les populations bénéficiaires consomment préférentiellement d'autres types de boisson comme la bière de banane ou de sorgho au détriment de l'eau pure. Cette tendance a été observée également chez les plus jeunes.

Par ailleurs, il apparaît nécessaire de renforcer la sensibilité sur la propreté des récipients de puisage et de stockage de l'eau. L'équipe de sensibilisation organise régulièrement des visites à domicile pour évaluer l'état de l'hygiène au niveau des ménages et vérifie la propreté des matériels de stockage.

Considerant les différents moyens de sensibilisation utilisés par le PEPAPS, il a été remarqué que plus de la moitié des personnes sensibilisées le sont au travers des formateurs. Les formateurs représentent donc un relais efficace sur lequel s'appuyer pour mener à bien la sensibilisation. Cependant, un meilleur suivi des formateurs est nécessaire surtout pour les cellules où le niveau de sensibilisation est très bas, comme à Mata et Kibeho. Pour cette raison, 5 superviseurs (1 pour Huye, 2 pour Nyaruguru et 2 pour Gisagara) ont été recrutés afin d'assurer le suivi et l'évaluation des activités des formateurs.

Après évaluation des activités des formateurs à la fin septembre 2011, il a été constaté que les formateurs, aidés de leurs superviseurs, sont plus méthodiques et efficaces dans la délivrance de leurs messages de sensibilisation. Par ailleurs, il a été constaté que les superviseurs jouent un rôle de relais entre les autorités de base et les formateurs, ce qui a facilité la résolution de certains problèmes liés à la gestion privée des infrastructures.

➤ **En matière de maintenance et de gestion durable des réseaux d'AEP**

Afin que les autorités locales (Secteurs) puissent assurer un meilleur suivi de la gestion des infrastructures AEP par les opérateurs privés, il est nécessaire que les Secteurs puissent disposer d'une copie du contrat de gestion déléguée entre le District et l'opérateur privé.

7 8

Il a été également constaté que pour que les opérateurs privés puissent assurer une meilleure gestion, il est préférable de les impliquer dès la réception provisoire des ouvrages. Cette recommandation a pris effet dès la réception provisoire des lots de travaux B1 et B2C.

➤ **En matière d'intégration de l'aspect genre**

Concernant l'intégration de l'aspect genre, bien qu'une petite amélioration est à noter, davantage de sensibilisation reste nécessaire, surtout auprès des jeunes, afin d'assurer une répartition plus équitable des tâches, notamment pour ce qui est du puisage de l'eau et de l'entretien des latrines. Il est en effet constaté que les femmes en général, et les jeunes filles en particuliers, sont plus souvent concernées par ces activités que les hommes ou les jeunes garçons.

7 Quelles recommandations faites-vous pour la consolidation et l'appropriation de l'après-projet (les politiques à suivre ou à mettre en oeuvre, les ressources nationales nécessaires, la responsabilisation des groupes cible, la manière d'appliquer les recommandations...)?

L'exploitation et la maintenance des réseaux d'eau potable est normalement assurée par les opérateurs privés qui ont signé des contrats de gestion déléguée de ces réseaux avec les districts

Cependant, il a été constaté que les Districts n'assuraient pas un suivi suffisant de cette gestion des réseaux d'eau potable par les opérateurs privés.

Lorsque des problèmes surgissent, comme le manque d'eau à certaines bornes fontaines ou la dégradation et le vol des ouvrages par la population, ces problèmes restent sans solution si le projet PEPAPS n'apporte pas un appui conséquent dans leur résolution.

Considérant qu'une gestion correcte des réseaux AEP est indispensable afin d'assurer la pérennité de l'approvisionnement en eau potable, il est recommandé que les Districts assument pleinement leurs responsabilités et prennent les dispositions nécessaires à un bon suivi des gestionnaires privés des réseaux d'eau potable.

Ci-dessous, la répartition des tâches de chacune des parties jugée la mieux adaptée afin d'assurer un suivi efficace de la gestion des réseaux AEP par les opérateurs privés :

Rôle du Gestionnaire Privé

Le gestionnaire privé a pour rôle d'assurer à ses risques, toutes les fonctions de l'exploitation du système d'AEP afin de délivrer un service satisfaisant aux consommateurs. Il doit veiller à une parfaite gestion des installations qui lui sont confiées.

Rôle du District

La mission principale du District est de garantir, selon ses moyens propres, la continuité de l'approvisionnement en eau potable pour sa population en veillant au fonctionnement pérenne et sécurisé des infrastructures d'adduction d'eau.

Rôle du Secteur et de la Cellule

Les secteurs et cellules sont délégués par le district pour assurer la sécurité des infrastructures. Ils assurent le suivi de la gestion par les opérateurs privés, règlent les différends pouvant survenir entre l'opérateur privé et les bénéficiaires, font part au district d'éventuels problèmes non résolus

ou encore transmettent les requêtes des bénéficiaires.

Rôle du Comité des Usagers

La mission principale du Comité des Usagers est de représenter les usagers auprès de l'opérateur privé et auprès des autorités locales.

Le Comité des Usagers sensibilise les bénéficiaires dans le but d'une meilleure appropriation des ouvrages par ces derniers et les incite à veiller à la sécurisation des infrastructures.

8 Conclusions

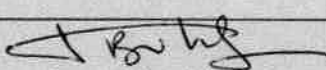

Le projet a atteint des résultats de prestation satisfaisants car les réseaux d'eau potable réhabilités et renforcés ont permis à la population de bénéficier d'une eau potable à un coût abordable.

Le choix initial de privilégier les réseaux gravitaires s'est avéré particulièrement judicieux car ces derniers sont plus faciles à exploiter et ce pour un prix de vente de l'eau nettement inférieur à celui des réseaux par pompage⁹.

Ce prix reste néanmoins toujours plus élevé que celui de l'eau vendue en ville (240 Frw/m³) car il inclut la rémunération des vendeurs au niveau des bornes fontaine. Un coût de l'eau en milieu rural partiellement subventionné par l'Etat et ramenant le prix du jerrican de 20 L à 5 Frw permettrait à davantage de population de bénéficier d'un accès à l'eau potable.

Une bonne gestion des réseaux d'eau potable, avec une maintenance adéquate, reste la clé pour assurer la pérennité des infrastructures et la continuité du service d'approvisionnement en eau potable. Ainsi l'implication de toutes les parties prenantes reste primordiale pour atteindre des résultats satisfaisants à la fois pour les usagers et les autorités publiques. Dans cette perspective, la sensibilisation de la population bénéficiaire par les autorités locales est à renforcer pour qu'elle s'approprie les ouvrages et soit la première responsable de la sécurité de ces derniers.

De par leur mandat, les autorités locales sont appelées à suivre la gestion déléguée des ouvrages par les opérateurs privés et à assurer le lien avec leurs structures hiérarchiques (village, cellule, secteur, district) afin que les problèmes identifiés fassent l'objet d'un suivi et d'un traitement efficace.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
 Bouhig B. H. C. M. G. M. G. M. G.	BENHAMOUCHE AHMED  DELEGUE COGESTION

⁹ Environ 7 à 8 Frw/jerrican de 20 L, soit 350 à 400frw /m³ pour les réseaux gravitaires contre 15 Frw/ jerrican de 20 L pour les réseaux par pompage.

3^E PARTIE : ANNEXES

Annexes
Annexe 1 Résumé des résultats
Annexe 2 Etat des recettes et dépenses
Annexe 3 Taux de déboursement de la prestation
Annexe 4 Personnel de la prestation
Annexe 5 Sous traitances
Annexe 6 Equipements
Annexe 7 Formations
Annexe 8 Bailleurs de fonds

ANNEXE 1 : Résumé des résultats et des activités (en fonction du cadre logique)

1.1.2 Résultats Intermédiaires	Indicateurs (prévus ou réalisés)	Etat de réalisation
<p>RI. 1. La desserte en eau est améliorée</p>	<p>Nombre de bénéficiaires des AEP dans les districts Huye, Gisagara et Nyaruguru : 190 000 personnes</p>	<p>74 077 personnes sont approvisionnées en eau potable.</p>
	<p>Métré des systèmes d'adduction d'eau réhabilités et neufs réalisés par le projet : 380 km</p>	<p>221 km d'adductions d'eau réhabilités et neufs réalisés par le projet.</p>
	<p>Nombre de bornes fontaines réalisés par le projet</p>	<p>254 bornes fontaines a 2 robinets construites.</p>
<p>RI. 2. La maintenance et la gestion des</p>	<p>Nombre d'associations d'usagers fonctionnelles</p>	<p>Aucune. 4 operateurs privés sous contrat de gestion avec les districts.</p>

réseaux d'AEP sont améliorées de façon durable	Durée des pannes et délais d'intervention	Non évalué.
RI. 3. Les conditions d'hygiène et d'assainissement sont améliorées	Nombre de latrines publiques construites	Hors cadre.
Etat de réalisation des activités (avec commentaires et remarques)		
RI. 1. La desserte en eau est améliorée		
Activité 1 Réalisation des études techniques et du suivi des travaux aux réseaux d'AEP	700 Km d'adduction d'eau potable ont été étudiés pour la réhabilitation et le renforcement de ces adductions 221 Km d'adduction d'eau potable ont été supervisés par des missions de contrôle pendant l'exécution des travaux de réhabilitation et de renforcement des réseaux	

<p>Activité 2</p> <p>Réhabilitation et renforcement des réseaux d'AEP existants (300 km) et Construction de nouveaux réseaux d'AEP (80 km)</p>	<p>221 Km d'adduction d'eau potable ont été réhabilités et renforcés.</p> <p>Les travaux à réaliser étaient plus considérables que ceux prévus lors de la formulation du projet.</p>
<p>Rl. 2.</p> <p>La maintenance et la gestion des réseaux d'AEP sont améliorées de façon durable</p>	
<p>Activité 1</p> <p>Etude et approbation des modalités de gestion des AEP</p>	<p>Le projet a adopté le système de gestion par les opérateurs privés qui signent un contrat de gestion des réseaux d'eau potable avec le district.</p>
<p>Activité 2</p> <p>Formation des membres et dirigeants des AUE</p>	<p>Cette activité sera réalisée dans le cadre du PEPAPS 2</p>

3

2

<p>Activité 3 Formation technique et financière des opérateurs privés, des cadres techniques des Districts et de la Province</p>	<p>La formation technique et financière des opérateurs privés qui était prévue sur PEPAPS 1 sera faite sur le budget du PEPAPS 2</p> <p>Ces formations sont prévues pour l'année 2013</p>
<p>RI.3. Les conditions d'hygiène et d'assainissement sont améliorées</p>	
<p>Activité 1 Réalisation des études techniques et du suivi des travaux aux latrines publiques</p>	<p>Hors cadre. Activités reportées sur les budgets de PEPAPS UE et PEPAPS 2</p>
<p>Activité 2 Travaux d'exécution des latrines publiques (50)</p>	<p>Idem</p>
<p>Activité 3 Des campagnes d'hygiène et d'assainissement sont lancées</p>	<p>Idem</p>

ANNEXE 2: ETAT DES DEPENSES

Code Budget	Description des postes budgétaires	Code Tâche	Code Secteur	COUT CONTRIBUTION BELGE	TOTAL DEPENSES CUMULEES
VOLET A : introduire le titre du volet A					
Résultat 1 : La desserte en eau potable est améliorée					
/A 01 01	Réalisation des études Tech. et suivi des travaux des réseaux d'AEP			863,500.00	870.292,44
/R1/A 01 02	Réhabilitation et renforcement des réseaux d'AEP existants (300km) et construction de nouveau réseau d'AEP (80 km)			3,863,664.00	3.294.396,68
Sous-total Résultat 1-Volet A				4,727,164.00	4.164.689,12
Résultat 2 : Gestion & maintenance du service de l'eau améliorée					
/R2/A 02 01	Etude et approbation des modalités de gestion des AEP			0.00	0.00
/R2/A 02 02	Formations des membres et dirigeants des AUE			0.00	
/R2/A 02 03	Formation technique et financière des opérateurs privés, des cadres techniques des districts et de la province			2,020.00	2.019,63
Sous-total Résultat 2-Volet A				2,020.00	2.019,63
Résultat 3 : Conditions d'hygiène & d'assainissement améliorées					
/R3/A 03 01	Réalisation des études techniques et du suivi des travaux aux latrines publiques			0.00	
/R3/A 03 02	Travaux d'exécution des latrines publiques (50)			0.00	
/R3/A 03 03	Campagnes d'hygiène et d'assainissement			660.00	603,48
Sous-total Résultat 1-Volet A				660.00	603,48
Sous-total Volet A					4.167.312,23

M
J

4,729,844.00

LET B : Z General Means

Resultat 1 : General Means

/R1/Z 01 01	Indemnités et honoraires Directeur National			6,800.00	7.171,92
/R1/Z 01 02	Honoraires secrétaire-comptable			14,600.00	14.780,95
/R1/Z 01 03	Honoraires et charges personnel d'appui			14,000.00	12.543,67
/R1/Z 01 04	Honoraires Technical assistance (AT)			487,500.00	450.356,15
/R1/Z 01 05	Véhicule TT - AT			24,000.00	23.958,39
/R1/Z 01 06	Motos			20,000.00	17.840,62
/R1/Z 01 07	Equipement Bureau			15,000.00	16.114,97
/R1/Z 01 08	Frais de transport directeur national			12,000.00	11.206,92
/R1/Z 01 09	Fonctionnement véhicule			38,000.00	38.650,93
/R1/Z 01 10	Fonctionnement bureau et télécommunications			40,000.00	42.814,38
/R1/Z 01 11	Evaluation mi-parcours et finale			50,000.00	32.169,37
/R1/Z 01 12	Audits financiers			24,000.00	21.438,83
/R1/Z 01 13	Backstopping			6,000.00	1.014,89
/R1/Z 01 14	Solde formulation			0.00	0.00
/R1/Z 01 15	Remboursement Tva (COGESTION)			0.01	137,16
/R1/Z 01 16	Remboursement Tva (REGIE)			0.00	0.00
/R1/Z 01 17	Contrats MINITERE Salaire Personnel			9,000.00	8.201,52
/R1/Z 01 18	Contrats PEPAPS Salaire personnel			50,000.00	53.806,45
/R1/Z 01 19	Voyages internationaux			10,000.00	9.426,85

7 2

R1/Z 01 20	Consommables fournitures de bureau			17,000.00	18.836,53
R1/Z 01 21	Achat véhicule (équipes terrain)			27,500.00	23.562,62
	Sous-total Résultat 1-Volet B			865,400.02	810.707,77
Résultat 2 : Conversion rate adjustment B					
R2/98	Conversion rate adjustment			0.00	
R2/99	Conversion rate adjustment			0.00	
R2/X	Reserve budgétaire Régie			-5,418.84	
R2/X	Reserve budgétaire cogestion			-4,049.99	
	Sous-total Résultat 2-Volet B				
	Sous-total Volet B			855.931,19	810.707,77
	GRAND TOTAL			5,604,712.85	4.978.021,67

ANNEXE 3 : Taux de déboursement de la prestation.

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
Contribution belge directe	596 918,85 €	535 613,95 €	90 %	
	5 007 794,87 €	4 442 407,72 €	89 %	
Contribution Etat partenaire	134 978 €	127 487 €	94 %	
Contribution Fonds de contrepartie				
Autres				

M ↓

ANNEXE 4: Personnel de la prestation

Type de personnel (titre, nom et genre)	Durée de recrutement (date début et fin)	Commentaires (délais de recrutement, pertinence de la fonction ou du profil...)
1. Personnel national mis à disposition par le Pays Partenaire	BUHIGA Goretti	Directrice d'intervention
2. Personnel d'appui recruté localement	- MBANDA Jean –Pierre Début : le 01 mars 2007 Fin : le 07 Aout 2009	Responsable Administratif et Financier
	-KARERA Jeanne Début : le 01 mai 2008 jusqu'aujourd'hui	Secrétaire de Direction
	-KAYUMBA Anastase Début le 01 Avril 2008 Fin le 28 février 2009	Ingénieur Eau potable
	-GATABAZI Césaire Début : le 01 mars 2008 Fin : le 01 mars 2010	Ingénieur Assainissement
	-MUKARWEGO Médiatrice Début : le 01 Mars 2008 jusqu'aujourd'hui	Cellule Genre, Actuellement Responsable Suivi et évaluation
	-MUKAMANA Marie-Claudine Début : le 01 Mars 2008 jusqu'au 01 Aout 2012	Sensibilisation
	-KUBWIMANA jean Début : le 01 Avril 2008 jusqu'aujourd'hui	Jardinier

7 2

	-MUKAMUSONI Médiatrice Début : le 01 mai 2008 jusqu'aujourd'hui	Femme de ménage
	-KABANO Aline Début : le 01 Décembre 2008 jusqu'au 08 Juin 2012	Responsable Administrative et financière
	-USANASE Vestine Début : le 01 janvier 2009 jusqu'aujourd'hui	Sensibilisation
	-GAKWAYA martin Début : le 01 juillet 2010 jusqu'aujourd'hui	Jardinier
3. Personnel d'encadrement recruté localement		
4. Personnel International (hors CTB)		
5. Expert en Coopération Internationale (CTB)	Yves DERVAUX	Délégué à la Cogestion De 01 janvier 2007 à 28 février 2011

ANNEXE 5 : LISTE DES SOUS- TRAITANCE

1. MARCHE DES ETUDES DIAGNOSTIQUES ET PRELIMINAIRES

Mode de passation du marché:	Marché Ouvert International
Date de l'appel d'offres:	19 /03/ 2007
Date de début du contrat de sous-traitance:	11/05/2007
Nom du sous-contractant (ou firme):	SHER
Objet du contrat:	Etude diagnostique et études préliminaires d'avant projet des réseaux d'eau dans les districts de Huye, Gisagara et Nyaruguru
Coût du contrat:	63 390 EURO
Durée du contrat:	2 Mois
Résultats produits	Disponibilité et connaissance des réseaux d'alimentation en eau potable qui pouvaient être réhabilités, renforcés dans les districts de Huye, Gisagara et Nyaruguru dans le cadre du projet PEPAPS

7 8

2. MARCHE DES ETUDES DETAILLEES ET ELABORATION DES DAO/ RWA 323

Mode de passation du marché:	Marche Ouvert International
Date de l'appel d'offres:	19/10/2007
Date de début du contrat de sous-traitance:	01/02/2008
Nom du sous-contractant (ou firme):	SHER
Objet du contrat:	Etudes détaillées et élaboration des dossiers d'appel d'offres
Coût du contrat:	347 231 EURO
Durée du contrat:	13 Mois
Résultats produits :	Les études détaillées et les DAO ont été élaborés pour la passation des marchés de réhabilitations des réseaux d'eau potable. 395 Km de réseaux d'eau potable ont été étudiés.
Commentaires:	Les etudes ont été scindées en deux phases.

3. MARCHE DES ETUDES DETAILLEES ET ELABORATION DES DAO/ RWA 385

Mode de passation du marché:	Marche Ouvert International
Date de l'appel d'offres:	11/07/2008
Date de début du contrat de sous-traitance:	01/05/2009
Nom du sous-contractant (ou firme):	SHER
Objet du contrat:	Etudes détaillées et élaboration des dossiers d'appel d'offres
Coût du contrat:	294 625 EURO
Durée du contrat:	8 Mois
Résultats produits :	Les études détaillées et les DAO ont été élaborés pour la passation des marchés de réhabilitations des réseaux d'eau potable. 255 Km de réseaux d'eau potable ont été étudiés.



4. MARCHE DES ETUDES DETAILLEES ET ELABORATION DES DAO/ RWA 440

Mode de passation du marché:	Marché de gré a gré
Date de l'appel d'offres:	-
Date de début du contrat de sous-traitance:	01/03/2009
Nom du sous-contractant (ou firme):	SHER
Objet du contrat:	Etudes détaillées et élaboration des dossiers d'appel d'offres
Coût du contrat:	55 950 EURO
Durée du contrat:	3 Mois
Résultats produits :	Les études détaillées et les DAO ont été élaborés et ont été utilisés pour la passation des marchés de réhabilitations des réseaux d'eau potable. 50 Km de réseaux d'eau potable ont été étudiés.

5. MARCHE DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX D' EAU POTABLE /RWA 413

Mode de passation du marché:	Marche Ouvert International
Date de l'appel d'offres:	22/02/2009
Date de début du contrat de sous-traitance:	24/07/2009
Nom du sous-contractant (ou firme):	KIADY
Objet du contrat:	Surveillance des travaux de construction et rehabilitation des reseaux d'eau potable
Coût du contrat:	133 852 EURO
Durée du contrat:	11 Mois
Résultats produits :	La verification des métrés et le contrôle des travaux ont été réalisées . les ouvrages construites sont fonctionnell et de bonne qualité.
Commentaires:	Une partie du contrat d'un montant de 87 092 Euro a été payée sur PEPAPS2

7 8

6. MARCHE DES TRAVAUX D' EAU POTABLE DU DISTRICT HUYE/RWA 423

Mode de passation du marché:	Marche Ouvert International
Date de l'appel d'offres:	08/12/2008
Date de début du contrat de sous-traitance:	06/07/2009
Nom du sous-contractant (ou firme):	EGC
Objet du contrat:	Travaux de construction et réhabilitation des réseaux d'eau potable du District de Huye
Coût du contrat:	558 264 EURO
Durée du contrat:	11 Mois
Résultats produits:	Construction de sept réseaux d'eau potable d'une longueur totale est de 34,8km et 14112 bénéficiaires ayant acces à l'eau potable
Commentaires:	Ce marché a été lancé en deux lots : les travaux ci-haut mentionnés concernent le lot A2



7. MARCHE DES TRAVAUX D' EAU POTABLE DU DISTRICT HUYE/RWA 423

Mode de passation du marché:	Marche Ouvert International
Date de l'appel d'offres:	08/12/2008
Date de début du contrat de sous-traitance:	06/07/2009
Nom du sous-contractant (ou firme):	EGC
Objet du contrat:	Travaux de construction et réhabilitation des réseaux d'eau potable du District de Nyaruguru
Coût du contrat:	1 643 740 EURO
Durée du contrat:	11 Mois
Résultats produits:	Construction de sept réseaux d'eau potable de longueur totale est de 79,4km et 15 610 bénéficiaires ayant accès à l'eau potable
Commentaires:	Ce marché a été lancé en deux lots : les travaux ci-haut mentionnés concernent le lot A3



8. MARCHE DE L'ETUDE DE BASELINE /RWA 447

Mode de passation du marché:	Marche Ouvert national
Date de l'appel d'offres:	02/04/2009
Date de début du contrat de sous-traitance:	09/07/2009
Nom du sous-contractant (ou firme):	CESS
Objet du contrat:	Elaboration de la Baseline et du Système de suivi et évaluation du PEPAPS
Coût du contrat:	38 488 EURO
Durée du contrat:	7 Mois
Résultats produits:	La baseline et le système de suivi evaluation ont été élaborés et utilisés pour le suivi du projet.

9. MARCHE DES TRAVAUX D'EAU POTABLE DU DISTRICT HUYE/ RWA 486

Mode de passation du marché:	Marche Ouvert International
Date de l'appel d'offres:	03/09/2009
Date de début du contrat de sous-traitance:	17/05/2010
Nom du sous-contractant (ou firme):	HYGEBAT
Objet du contrat:	Travaux de construction et réhabilitation des réseaux d'eau potable du District de Gisagara
Coût du contrat:	280640 EURO
Durée du contrat:	9 Mois
Résultats produits:	Construction de sept réseaux d'eau potable dont la longueur totale est de 23,4km et 10541 bénéficiaires ont eu accès à l'eau potable
Commentaires:	Ce marché a été lancé en deux lots : les travaux ci-haut mentionnés concernent le lot B1. Ces travaux ont été réalisés avec un retard et les pénalités de retard ont été appliquées



10. MARCHÉ DES TRAVAUX D'EAU POTABLE DU DISTRICT HUYE/ RWA 486

Mode de passation du marché:	Marche Ouvert International
Date de l'appel d'offres:	03/09/2009
Date de début du contrat de sous-traitance:	17/05/2010
Nom du sous-contractant (ou firme):	COMECA
Objet du contrat:	Travaux de construction et réhabilitation des réseaux d'eau potable du District de Nyaruguru
Coût du contrat:	1 257 600 EURO
Durée du contrat:	10 Mois
Résultats produits:	Construction de sept réseaux d'eau potable d'une longueur totale est de 82,7km et 33 696 bénéficiaires ayant acces à l'eau potable
Commentaires:	Ce marché a été lancé en deux lots : les travaux ci-haut mentionnés concernent le lot B1. Ces travaux ont été réalisés avec un retard et les pénalités de retard ont été appliquées



ANNEXE 6 : Liste des Equipements acquis par la prestation

Marque/Modèle	Coût		Date de livraison		Etat
	prévu	réel	prévue	réelle	
TOYOTA HILUX IT 906 RB		20 863 €		27-mars-07	En bon etat
FORD EVEREST GP 700 A		23 502 €		13-Feb-09	En bon etat
MOTO SANYA RA 191 V		608 €		12-Dec-07	En bon etat
MOTO SANYA RA 192 V		608 €		12-Dec-07	En bon etat
MOTO SANYA RA 193 V		608 €		12-Dec-07	En bon etat
MOTO SANYA RA 194 V		608 €		12-Dec-07	En bon etat
MOTO SANYA RA 196 V		608 €		12-Dec-07	En bon etat
Moto SUZUKI TF 125 GPM 046		2 600 €		17-Jun-09	En bon etat
Moto SUZUKI TF 125 GPM 047		2 600 €		17-Jun-09	En bon etat
Moto SUZUKI TF 125 GPM 048		2 600 €		17-Jun-09	En bon etat
Moto YAMAHA 200 GPM 045		3 000 €		18-Jun-09	En bon etat
LAP TOP DELL D520		1 696 €		9-Feb-07	En bon etat
LAP TOP HP PAVILION ZD 7060		2 171 €		22-Feb-07	Bon etat
PC DESKTOP		1 071 €		29-May-07	Bon etat
PC DESKTOP DELL OPTIPLEX		1 101 €		4-Jun-08	Bon etat
PRINTER HP Laser Jet 1280		417 €		19-mars-07	Bon etat
PRINTER HP Laser Jet 1280		417 €			En panne
PRINTER HP Laser Jet 3390		1 336 €		26-mars-07	Bon etat
PRINTER XEROX Phaser 3428		-			En panne et irréparable
PRINTER HP Office Jet K7103		-			Bon etat
PRINTER HP Laser Jet CM 1312 MFP		-			
Onduleur TrippLite AVR750U UPS		175 €		21-mars-07	Bon etat
Onduleur TrippLite AVR750U UPS		163 €		4-Jun-08	Bon etat
Stabilisateur IEKO 500W		25 €		2-May-07	En panne
Stabilisateur 3000W		197 €		21-mars-07	Bon etat
Stabilisateur IEKO 1000W		148 €		4-Jun-08	En panne
Appareil photo numérique		219 €		11-May-07	En panne et irréparable
Vidéo projecteur		712 €		11-May-07	En panne et irréparable
Disques durs externes (3 pces)		646 €		07-sept-07	1 en panne
PH mètre Easy Read 8690		268 €		12-May-08	Bon etat
Fontaine à eau		133 €		27-mars-07	Bon etat
Coffre-fort		421 €		14-May-07	En bon etat
Combiné téléphonique Panasonic		70 €		12-Jul-07	En bon etat
Meubles de bureau		697 €		27-Jun-07	En bon etat
Lampe de bureau		64 €		20-Jul-07	Perdue
Chaises de bureau		933 €		6-Aug-07	En bon etat
Etagères de bureau		170 €		07-sept-07	En bon etat
Tableau blanc		191 €		16-janv-08	En bon etat
Chaises de bureau		531 €		14-Feb-08	En bon etat
Meubles de bureau		662 €		29-Feb-08	En bon etat
Chaises de bureau		385 €		11-Apr-08	En bon etat
Chaises moderne		12 €		15-oct-08	En bon etat
Table de reunion (élément simple)		53 €		15-oct-08	En bon etat
Bancs		64 €			En bon etat

7 2

Annexe 7 : Formations

Type de formation	Pays, Institution, Durée	Nom ou Nombre de personnes formées	Dates de la formation	Sujet, contenu et niveau
Stage				
Bourse				
Workshop	<ul style="list-style-type: none"> • Senegal, Mbodiene, Région de Thiès - CTB, 5 jours • Belgique • Kigali 	<p>Goretti Buhiga, Yves Dervaux, Albert Yaramba, Anastase Kayumba</p> <p>Goretti Buhiga Yves Dervaux</p> <p>Goretti Buhiga Yves Dervaux</p>	<p>03 au 07 nov. 2008</p> <p>Dec 2008</p> <p>17 au 23 Septembre 2007</p>	<p>Séminaire international sur les « Enjeux et perspectives de la gestion de l'eau potable en milieu rural »</p> <p>Conférence sur le développement urbain</p> <p>Formation pour formateur en matière d'intégration de la composante Genre dans la Gestion Intégrée des Ressources en eau. (Gender and Water Alliance)</p>
Autres				

7 2

ANNEXE 8 : Interventions des Bailleurs de fonds

Interventions d'autres bailleurs de fonds sur le même projet ou dans des projets contribuant à un même objectif spécifique.

Bailleurs de fonds intervenant dans le même projet				
Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget	Principaux objectifs	Commentaires
Union Européenne	Alimentation en Eau Potable et Assainissement	4 311 259 Euro	Améliorer de façon durable l'approvisionnement en eau potable et les conditions d'hygiène des populations des districts Huye, Gisagara et Nyaruguru	
Bailleurs de fonds intervenant dans des projets contribuant à un même objectif spécifique				
Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget	Principaux objectifs	Commentaires